

## Jours de colère, journal d'un notaire : authentique et émouvant

121U3



par François DELORME,  
notaire à Blérancourt

**V**oici un ouvrage que devraient lire (et garder à leur chevet) nos dirigeants et décideurs... Politiques, cela s'entend !

Un livre à la fois « coup de gueule » et émouvant.

### Éloge de l'ordinaire

« *Vert de rage* », « *colère noire* », « *furibard* », telles sont les dispositions affectives de l'auteur contre ces réformateurs qui ignorent notre profession et agissent avant tout par opportunisme politique, sans concertation, mettant en danger, plus que son existence, sa raison d'être.

Messieurs Montebourg, Macron et autres « décideurs », apprenez-le à la lecture de cet éloge : le notaire est un homme ou une femme de l'ordinaire,

qui aime la vie de famille (même si, souvent, et par obligation, l'activité professionnelle se révèle très chronophage), la bonne musique, quel que soit le genre, parfois la moto comme l'auteur (et moi-même), avec une fonction essentielle, une mission de service public : l'authentification des conventions et le devoir de conseil, assurant ainsi la paix juridique au nom de l'État.

Et pour assurer cette mission, le notariat a su se moderniser : acte authentique électronique, *data-room* (système d'information automatique des clients), dématérialisation accrue. Nous vivons « *un monde où l'information circule en rythme instantané ; un monde où Internet et l'automédication (juridique comme pharmaceutique) remplacent de plus en plus la consultation traditionnelle* », lequel génère le

fléau de notre époque : l'immédiateté. Notion intégrée et à laquelle répond, contrairement aux idées reçues du XIX<sup>e</sup> siècle, le notaire, ce juriste qui a su s'adapter aux exigences des temps modernes... « *Qu'il était doux le temps des courriers... La pression (des clients) était bien moindre* ».

Frédéric Roussel nous le rappelle : le notaire ne se contente pas de percevoir des émoluments en contrepartie d'une signature ; il procède à un « *travail d'audit et d'analyse juridique et fiscal* », avec pour objectif la réalisation de sa mission, dans un univers juridique de plus en plus technique, en évolution constante et rapide, subissant une « *inflation galopante de textes* » due aux pouvoirs « *qui se sont succédés depuis 40 ans* ».

### Des histoires et des hommes

« *Nous n'avons qu'une histoire* » écrivait John Steinbeck. L'ouvrage de Frédéric Roussel fourmille d'histoires. Histoires de particuliers, d'entreprises, de ces personnes physiques ou morales qui



constituent notre tissu économique et qui ont besoin de conseils dans leur quotidien, tant privé que professionnel. « Séquence émotion » garantie.

L'auteur nous l'affirme : Il ne faut pas seulement subir, il faut aussi réagir. En se tournant vers des activités jusque-là délaissées, comme le droit des affaires, en sachant facturer le savoir-faire du notariat, sans tomber dans l'excès des cabinets juridiques anglo-saxons. Il nous faut aller à la reconquête des entreprises, que les dirigeants de celles-ci ne pensent plus

seulement « avocat » lorsqu'on évoque « conseil ». À nous de « conquérir de nouveaux territoires du droit et de l'économie où le notaire et l'acte authentique ont toute leur place ».

« Le service, la qualité, la valeur ajoutée, ce sont des réalités, pas des concepts ». Et l'auteur de citer Henri Bergson : « Que l'avenir ne soit plus ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire ».

Et attention à ne pas nous focaliser sur nous-mêmes : « Notre confort nous fait

fermer les yeux ». « Nos enfants ne sont pas à l'abri » d'une situation de guerre ou de terrorisme. Mauvais présage, malheureusement avéré.

Un livre extraordinairement vrai, spontané, « authentique ».

À lire.

**Frédéric Roussel, Jours de colère - journal d'un notaire, Jacques-Marie Laffont éditeur, coll. Ephemeris, 2015, 239 p., 21 €**